

La

Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XXI

Québec, 13 février 1909

No 27

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 417. — Les Quarante-Heures de la semaine, 417. — La question de langue, 418. — Notes religieuses, 418. — Causeries historiques, 419. — De la décoration des églises, 422. — La religion catholique à Ceylan, 425. — Soyons des valeurs, 426. — Méditation du Card. Perraud devant les reliques de saint Philibert, 427. — A quoi bon ça ? 429. — Bibliographie, 430.

Calendrier

— o —

14	DIM.	*vi	Sexagésime. <i>Kyr.</i> du dim. Vêp. des suiv., mém. du dim., de S. Ildefonse (II Vêp.) et des SS. Martyrs, ant. <i>Vestri capilli</i> , v. <i>Exultabunt</i> .
15	Lundi	r	Les SS. 26 Martyrs du Japon. (5)
16	Mardi	r	Commém. de la Passion de N.-S. J.-C., <i>abl. maj.</i>
17	Mer.	b	S. Cyrille d'Alexandrie, évêque et docteur. (9)
18	Jouidi	r	S. Siméon, évêque et martyr.
19	Vend.	†vi	De la férie.
20	Samd.	†b	De l'Immaculée Conception.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

15 février, Couvent de Sainte-Croix. — 17, Couvent de la Rivière-Ouelle. — 19, Couvent de Bellevue, Québec.

La question de langue

— o —

Nos lecteurs se rappellent certainement l'article que nous avons publié sous ce titre le 30 janvier dernier. On a lu sur l'*Action sociale* du 1er février, de M. Laflamme, un article du même genre, et motivé par le même mystérieux écrit du *Catholic Register* de Toronto.

Nous avons reçu, depuis ce temps, de M. l'abbé A.-E. Burke, président de la Catholic Church Extension Society of Canada, une lettre protestant contre notre interprétation de l'article du *Register*. « Le sens de cet article, dit notre honorable correspondant, est tout à fait d'accord avec ce que vous réclamez : donner aux fidèles des prêtres de leur langue, autant que la chose est possible, et en nombre suffisant » (1).

Cette déclaration nous a fait grand plaisir, et nous sommes heureux de l'avoir provoquée.

Après cela, nous jugeons inutile de revenir sur l'article du *Catholic Register*, et de montrer à quel point nous étions justifiable de l'entendre comme nous l'avons entendu, l'*Action sociale* et nous-même.

L'incident est donc clos et de la meilleure façon que nous pouvions souhaiter.

Notes religieuses

— o —

— Cette semaine, S. G. Mgr l'Archevêque a passé quelques jours de repos à Sainte-Anne de Beaupré, chez les RR. PP. Rédemptoristes.

— Dimanche dernier, fête patronale de la Congrégation de la Sainte Vierge, à l'église des Jésuites, S. G. Mgr l'Auxiliaire y a célébré la grand'messe pontificale. Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province, le R. P. Turgeon, supérieur des Jésuites de Québec, l'honorable juge Routhier, et plusieurs autres de nos plus respectables concitoyens, assistaient à la solennité, et y fêtaient leurs Noces d'or de congréganistes.

(1) « To give people priests of their own language whenever at all possible and in sufficient numbers. »

— Le dimanche soir, à Saint-Roch de Québec, S. G. Mgr l'Auxiliaire fit le sermon à l'occasion d'une réunion extraordinaire des associés de la Tempérance. Sa Grandeur encouragea avec force ses auditeurs à continuer de lutter pour la belle cause de l'antialcoolisme.

— Mercredi soir, le comité du Patronage Laval s'est réuni pour la deuxième fois, et a continué son œuvre d'organisation, en faveur de la nouvelle institution d'assistance éducationnelle qu'il s'agit de créer, dans la partie ouest de la ville.

— Mgr L.-A. Paquet a quitté Québec le 4 février, et s'est embarqué, le 6, à New-York, pour aller prendre à Rome son poste de représentant des cinq diocèses de la province ecclésiastique de Québec.

Comme on l'a appris aussitôt par les journaux, S. G. Mgr l'Archevêque a donné au distingué prélat, le jour même de son départ, un nouveau témoignage de sa confiance en le nommant l'un de ses vicaires généraux.

Causeries historiques

QUELQUES CONVERSIONS CÉLÈBRES AUX ETATS-UNIS

La pensée de faire le récit de quelques conversions célèbres, aux Etats-Unis, nous est venue à la suite de la lecture de l'ouvrage de John Gilmary Shea, intitulé : *The History of the Catholic Church in the United States*, publié à New-York, en 1886.

Quelque temps auparavant, nous avions eu la bonne fortune de rencontrer cet historien honnête et consciencieux, chez l'abbé Casgrain retiré, à Québec, au couvent des révérendes Sœurs du Bon-Pasteur.

Tous deux se connaissaient déjà depuis longtemps. Leurs travaux historiques les avaient rapprochés l'un de l'autre, et la défense de la cause des Acadiens en avait fait des alliés littéraires.

En effet, l'abbé Casgrain était alors au plus fort de ses plaidoyers en faveur des Acadiens, et préparait la publication de son *Pèlerinage au pays d'Évangéline*, en réponse au *Wolfe et Montcalm* de Parkman. Le style enchanteur de ce dernier

ouvrage, sinon l'impartialité de ses jugements, achevait de porter à son apogée la réputation toujours grandissante du célèbre historien américain. Sous prétexte de prendre la défense de son compatriote le général Lawrence, Parkman avait attaqué de la manière la plus violente l'abbé Leloutre, le courageux missionnaire des Acadiens, et, dans sa personne, toute la population catholique de l'Acadie.

De son côté M. Shea préparait, lui aussi, un travail sur les missions de l'État du Maine, qui faisait partie de l'Acadie sous l'ancien régime.

Rien de plus intéressant, pour un œil observateur, que l'attitude de ces trois historiens quand ils se rencontrent sur un terrain historique aussi chaudement disputé. Parkman toujours calme et froid, ne se départant jamais, au milieu de la chaleur de la discussion, de sa réserve toute puritaine, avançant un fait ou portant un jugement sans se soucier d'être sûrement contredit; Casgrain enthousiaste, plein d'imagination, se laissant à chaque instant emporter par la fougue de son tempérament français, bourré de renseignements, arrivant trop vite à une conclusion, quitte à l'abandonner franchement et honnêtement, dès qu'on lui en démontre la fausseté; puis enfin Shea, sagace, plein de verve, avec cette facilité d'expression propre à sa race, apportant à la défense de la cause des catholiques acadiens cette conviction, disons plus, cette animosité même, que deux cents ans de persécution religieuse ont mises dans le cœur de tout Irlandais, contre tout ce qui est protestant et anglais...

Comme nous l'avons dit, M. Shea était venu à Québec pour y faire ses dernières recherches, avant de livrer à la publication le premier volume de son Histoire du Catholicisme aux Etats-Unis. Il s'était adressé, en arrivant, à l'abbé Casgrain. Ce dernier le présenta de suite à Monseigneur L.-A. Taschereau, ainsi qu'à M. l'abbé Thomas Hamel, supérieur du Séminaire. Tous deux se firent un vrai plaisir de lui donner accès aux riches et précieuses archives de l'Archevêché et du Séminaire de Québec. Comme tant d'autres avant lui, M. Shea fut dans l'admiration à la vue de la masse énorme de documents de toutes sortes renfermés dans les bibliothèques de ces deux institutions et conservés avec tant de soin. Il sentit en même temps

qu'il lui fallait quelqu'un pour le guider. L'abbé Casgrain, atteint depuis plusieurs années d'un mal d'yeux de plus en plus grave, et se trouvant dans l'impossibilité de lui rendre service dans la lecture des documents, pouvait tout au plus les lui indiquer de mémoire.

Heureusement que nous avons alors, tout près de Québec, l'homme le plus compétent que M. Shea pût désirer pour l'aider dans ses recherches : nous avons nommé M. le curé de Sainte-Foye, feu l'abbé François-Jérôme Sasseville.

Chercheur infatigable, ce savant abbé connaissait tous les coins et recoins de notre histoire ecclésiastique, et se plaisait surtout à explorer les parties les plus obscures de nos archives. Ainsi il lui était facile de fournir, dans ces causeries inoubliables, les détails les plus importants sur la vie de nos hommes remarquables, depuis nos vénérables évêques et archevêques jusqu'aux plus humbles de nos curés de campagne, et le tout sans paraître y toucher, comme s'il était arrivé fortuitement au moment opportun, quand il avait à donner son mot sur tel fait, tel personnage peu connu, ou bien à porter un jugement sur une question débattue et propre à causer quelque émoi dans notre petit monde ecclésiastique.

Passionné pour l'étude de l'histoire, doué d'une très heureuse mémoire, il faisait ses délices de parcourir les almanachs ecclésiastiques, surtout celui de Hoffman, que l'on trouvait invariablement ouvert sur sa table de travail, ainsi que certaine revues américaines, telles que les *Historical Researches*, publiées à Pittsburg, l'*American Catholic Review*, etc., etc.

A l'encontre de feu M. l'abbé Bois, qui a beaucoup écrit, mais qui, comme de parti pris, ne cite jamais les autorités, ni les sources où il a puisé tel ou tel renseignement, ou tel ou tel détail d'ailleurs très intéressant, souvent très piquant, à l'encontre de l'abbé Bois, disons-nous, l'abbé Sasseville n'a jamais fait aucune publication importante, ni même confié à un cahier le résultat de ses connaissances et de ses recherches.

Il se contentait de lire tout ce qui lui tombait sous la main, concernant notre vie nationale, civile et religieuse ; et à la marge des ouvrages qu'il parcourait d'un œil avide, comme celui d'un gourmet devant un bon morceau, l'abbé Sasseville criblait de notes les passages qui attiraient son attention.

Ces notes montrent l'étendue de ses connaissances et surtout la justesse de ses appréciations.

Rien donc d'étonnant si le bon abbé charnait par son érudition tous ceux qu'il rencontrait.

D'aucuns même, parmi ceux qui l'entendaient discourir sur l'histoire ecclésiastique, surpris de la correction de son langage et de sa grande érudition, ont été jusqu'à prétendre que l'abbé Sasseville, avant de se présenter devant certains confrères, préparait d'avance le sujet de la conversation, et savait adroitement y amener ses interlocuteurs : ironie qui, à notre avis, tourne tout à l'avantage du bon abbé, et prouve à l'encontre de ces critiques son mérite et l'étendue de ses connaissances.

Quoi qu'il en soit, l'abbé Casgrain, sachant que M. Sasseville serait d'une grande utilité à M. Gilmary Shea dans ses recherches, le pria de venir rencontrer celui-ci à sa résidence, au couvent du Bon-Pasteur, et, en différentes occasions, nous eûmes l'avantage d'entendre l'exposé et de saisir les lignes principales de l'ouvrage de M. John Gilmary Shea.

En qualité de causeur, nous demandons aux lecteurs la permission de leur donner une esquisse, peut-être trop superficielle, de l'ouvrage de M. Shea.

(A suivre.)

RENÉ-E. CASGRAIN, ptre.

De la décoration des églises

Il faut avoir égard au temps, au lieu et aux personnes pour la manière dont on doit décorer les églises. 1° Quant au temps on doit donner à la décoration de l'église une splendeur proportionnée à la solennité de la fête. Tel est l'ancien usage de l'Église. 2° Quant au lieu, on doit orner avec plus de soin les cathédrales et les collégiales qui ont un Clergé plus nombreux, des ornements plus riches et plus variés, et des parties plus distinctes se prêtant mieux à la décoration. 3° On doit aussi avoir égard à la dignité plus ou moins grande des personnes qui viennent assister ou présider aux Fonctions sacrées.

Si la fête est particulière à une église et des plus solennel-

les, il convient d'orner extérieurement les portes avec des fleurs, des feuillages, des draperies d'or ou d'argent, selon la coutume des lieux. Au-dessus de la porte, on peut mettre et décorer de la même manière l'image du Saint ou des Saints dont on fait la fête. On peut placer au-dessous, dans l'ordre de dignité, les insignes du Souverain Pontife, d'un Légat, des Cardinaux, d'un Nonce, de l'Évêque, d'un Prince ou de la ville. On ne peut pas y mettre les insignes de personnes d'un ordre inférieur.

Il est aussi convenable de décorer le portique de l'église avec des tapisseries. On évitera cependant d'employer celles où l'on aurait brodé des images profanes ou indécentes. Il en est de même pour l'intérieur de l'église. Il ne doit pas y avoir plusieurs statues ou images représentant le même saint, le même sujet, le même mystère : on excepte la statue de N.-D. de Lourdes, reproduite avec les caractères de l'apparition, et différente de la statue de l'Immaculée Conception. On peut placer dans l'église les statues des serviteurs de Dieu, et des Souverains Pontifes, les représenter dans les vitraux ou sur les murs, pourvu que ce ne soit pas sur les autels et qu'on ne leur donne pas les attributs de la sainteté. Quant aux statues et images des saints canonisés, on ne peut les mettre dans l'église que si elles sont conformes à la tradition. On ne peut y tolérer celles de personnages célèbres qui porteraient les fidèles à leur rendre un culte. On ne peut pas exposer sur l'autel l'image d'un Bienheureux, si l'on n'a pas le pouvoir d'en faire l'Office.

Les murs de l'église pourront être ornés à l'intérieur ; la décoration des tribunes sera plus riche, et l'étoffe que l'on emploiera sera de la couleur qui convient à la fête. Cependant, à Rome même, l'usage s'est introduit de mettre dans les églises des tentures qui ne sont pas de la couleur du jour.

Aux grandes solennités communes à toutes les églises, telles que Noël, Pâques, la Pentecôte, etc., on suit les mêmes règles pour la décoration ; il ne faut jamais omettre, en ces jours de fêtes, de décorer la tribune, les autels, le trône épiscopal, la crédence et les ambons. On n'a pas coutume de décorer les portes, le portique, ni les murs de l'église ; si cependant c'était l'usage, il faudrait le conserver.

On couvre le sanctuaire d'un tapis vert, et sur tous les degrés on étend, s'il est possible, un tapis plus riche et plus précieux. Si l'on ne pouvait avoir ce grand tapis, il faudrait au moins en avoir un pour couvrir le marchepied de l'autel. On doit également orner avec plus de soin, au moyen de fleurs, de branches d'arbres et d'autres décorations, le lieu où reposent des corps de saints Martyrs : dans un grand nombre d'églises, c'est le dessous du grand autel.

Si l'autel est séparé du mur, on mettra, par devant et par derrière, des parements d'or, d'argent ou de soie de la couleur des ornements et rehaussés de broderies d'or.

On met sur l'autel six chandeliers en argent, s'il est possible, ou bien en cuivre doré, plus élevés que ceux dont on se sert les autres jours, avec une croix du même métal. On dispose la croix et les chandeliers de la manière indiquée plus haut. On peut disposer entre les chandeliers, ou un peu en arrière, des Reliques et des statues de Saints. On peut encore y mettre des fleurs naturelles ou artificielles (1).

Si l'autel est adossé au mur, on pourra adapter, par derrière et au-dessus, une draperie plus riche et plus précieuse, où seraient représentées les images de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge ou des Saints, si ces images ne sont déjà peintes sur la muraille.

S'il y a un ciboire ou dais fixe (2) au-dessus de l'autel, on pourra aussi l'ornez de fleurs et de branches d'arbres ; s'il n'y en a pas, on peut y suspendre un baldaquin de forme carrée et de la couleur des ornements. Ce baldaquin doit couvrir l'autel et son marchepied.

Les autres autels doivent être décorés de parements de la couleur du jour, sans corniches, et avec des franges comme le grand autel. On doit y mettre au moins deux chandeliers et une croix. On en couvre les marches, s'il est possible, avec des tapis ou des étoffes. L'autel où réside le saint Sacrement doit être orné avec plus de magnificence que les autres.

(1) On ne doit pas mettre au chœur des tentures en soie, mais en laine ou une étoffe semblable à celle-ci. (S. C., 13 juin 1893, 3801, ad 3.)

(2) On appelle *ciborium* un dôme placé au-dessus de l'autel et supporté par quatre colonnes. Beaucoup d'autels à Rome n'ont pas de *ciborium* : et même les dais qui surmontent les autels ne sont pas toujours de la couleur du jour.

Dans les fêtes solennelles, on allume plusieurs lampes. Le Cérémonial des Évêques veut qu'elles soient en nombre impair. Il y en aura au moins trois devant le grand autel, et au moins cinq devant le très saint Sacrement; elles ne doivent pas être au-dessus de l'autel. On peut aussi mettre une lampe devant chaque autel, et ces lampes seront allumées aux fêtes principales, au moins pendant la Messe et les Vêpres solennelles. Devant l'autel du saint Sacrement, on en allume au moins trois pendant tout le jour. On peut aussi conserver l'usage d'en entretenir une devant les Reliques des Saints.

S'il se trouve dans l'église des ambons où l'on a coutume de chanter l'épître et l'évangile, il convient de les orner, ainsi que la chaire, d'étoffes de soie de la couleur convenable à la fête. On doit cependant décorer avec plus de richesse le lieu où se chante l'évangile.

Les jours de dimanche et de fêtes moins solennelles, auxquels le peuple s'abstient du travail, on décore l'autel et les sièges avec un peu moins de splendeur; cependant la couleur doit être convenable au temps, et les ornements doivent être plus précieux que ceux dont on se sert aux doubles-mineurs, aux semi-doubles, pendant les octaves, aux fêtes de l'Avent, du Carême, des quatre-temps et aux vigiles. Dans les jours dont on vient de parler en dernier lieu, quatre cierges suffisent à l'autel et il n'est pas permis d'en mettre seulement deux; aux fêtes simples et aux fêtes ordinaires, on en met seulement deux. Mais jamais on ne doit célébrer aucune Fonction sans qu'il y ait au moins deux cierges allumés.

(Cérémonial selon le rit romain, par le R. P. Le Vasseur.
9^e éd.)

La religion catholique à Ceylan

Un religieux poitevin, provincial des Oblats de Marie dans l'île de Ceylan, récemment de passage à Poitiers, informe la *Semaine religieuse de Poitiers* des merveilleux développements que prend la religion catholique dans cette île anglaise. On y compte, à l'heure actuelle, plus de 300 000 catholiques qui donnent sans cesse les témoignages les moins discutables de leur foi profonde. Il n'est pas de pauvre artisan qui ne fasse,

et pendant de longs mois, de méritoires sacrifices pour coopérer à la construction d'une église. Le clergé y est vénéré et soutenu de toutes les façons. Les Oblats de Marie, qui sont chargés de cette mission, ont fondé des imprimeries et des journaux qui leur permettent de ne laisser se publier aucune erreur sans la réfuter aussitôt. Un Frère de cette Congrégation, également Poitevin d'origine, a eu l'idée de fonder une petite conférence de Saint-Vincent de Paul formée exclusivement d'ouvriers, qui prélèvent sur leur gain quotidien, infime dans ce pays, les éléments d'une collecte hebdomadaire servant à des œuvres de charité.

(Sem. rel. de Paris.)



Soyons des valeurs



Mgr Dadolle, évêque de Dijon, donne aux élèves de son grand séminaire ces conseils :

Il est de principe, et d'expérience à la fois, que la grâce ne détruit ni ne remplace la nature : toutes deux sont des dons de Dieu. Pour devenir des « valeurs », il faut, d'abord, s'efforcer à *valoir* le plus possible en tant qu'homme ; la sainteté n'y perdra rien ; elle aura chance d'y gagner beaucoup. De plus, l'heure présente — cette heure où nous fournissons la carrière et où vous allez incessamment, vous, entrer dans la carrière — nous invite très spécialement et très instamment à devenir, autant que possible, des valeurs intellectuelles.

J'en donne une première raison : la société que vous aurez à nous aider à conserver ou à refaire chrétienne n'est pas un troupeau de barbares, une plèbe encrassée de superstitions grossières ; elle est, au contraire, toute reluisante du vernis d'une civilisation plus ou moins scientifique. Vous savez que toutes les solutions qui avaient été données aux grands problèmes de métaphysique, de morale, de religion ont subi, dans ces derniers temps, la contradiction d'autres solutions que représentent, préconisent, patronnent des hommes d'une incontestable puissance intellectuelle. Et ces solutions nouvelles sont peut-être la pensée régnante ou dominante dans la plupart de nos grandes écoles. Or, ces solutions-là, qui ne vont à rien moins qu'à détruire les fondements de la foi, sont propagées

par les organes de vulgarisation à travers toutes les couches de la société : si bien qu'ils sont peut-être rares, à l'heure présente, les hommes dont la foi se conserve, en même temps, éclairée et intacte.

D'autre part, et sans parler de la qualité bonne ou mauvaise de la culture qui se répand, il est indubitable qu'une moyenne de culture, de civilisation intellectuelle, devient de plus en plus générale. Les statistiques que l'on nous donne de temps à autre sur le nombre des illettrés, lequel ne décroît pas assez vite, ne prouvent rien contre le fait que je viens d'énoncer, à savoir le progrès de la culture moyenne générale. Il n'est pas besoin d'être lettré pour participer à ce progrès ; on y participe en écoutant le journal qu'on ne sait pas lire, en assistant comme auditeur à la conférence, en entrant dans la communication de tous les échanges de la vie sociale. . .

Et, enfin, mes chers enfants, le monde de plus en plus cultivé s'attend de plus en plus à rencontrer quelqu'un quand il aborde un prêtre. Nous ne sommes plus classés parmi les autorités constituées ; le décret de Messidor est aboli ; mais ce n'est pas de ce décret que nous tenions notre rang ni notre prestige ; aussi n'a-t-il pas pu nous l'enlever.

Et, pour ce triple motif, à savoir parce que le monde, à l'heure présente, a généralement mal à l'intelligence ; parce que, plus cultivé, il a accru les exigences au prix desquelles il donne son crédit à qui lui parle ; et enfin, parce qu'il s'attend à trouver dans le prêtre quelqu'un qui soit *quelqu'un*, il nous faudra devenir des valeurs intellectuelles.

Mgr Dadolle a parlé aux élèves de son grand séminaire. Tous les catholiques pourront trouver un profit à méditer ses paroles.

Méditation du Card. Perraud devant les reliques de saint Philibert

Un jour, mon corps sera dans l'état où je vois ces ossements. Pour l'y réduire, douze siècles ne seront pas nécessaires. Douze ou quinze ans, vingt tout au plus, suffiront amplement à cette œuvre de dissolution.

Or, tandis que mes ossements se dessècheront peu à peu en attendant d'être un jour pulvérisés et réduits en cendres, sui-

vant la teneur de la sentence prononcée dès le commencement par le souverain Juge sur nos premiers parents et sur leur lignée : *Pulvis es et in pulverem reverteris*, où serai-je ? Que ferai-je ? Je dis je, c'est-à-dire moi.

Moi, ce n'est pas la boîte osseuse de mon crâne ; ce ne sont pas mes vertèbres et mes tibias ; *moi*, c'est mon âme. — Mon âme qui pense, qui sent, qui veut, et que sa disjonction violente d'avec mon corps n'empêchera pas de penser, de sentir et de vouloir.

Je répète avec anxiété ma demande de tout à l'heure. — Quand mes ossements ressembleront à ceux de ce saint personnage qui est mort en 674, il y a 1217 ans, où sera mon âme ? Que fera mon âme ?

Certes, une semblable question vaut bien la peine d'être examinée de près et scrutée avec une grande attention. — Mettez-vous devant elle, comme j'ai moi-même essayé de le faire ; retournez-la sous toutes ses faces ; approfondissez-la. J'en connais pas de plus sérieuse.

Où sera mon âme ?

Par la miséricorde de Dieu, et grâce aux mérites de Jésus-Christ Rédempteur, j'espère pouvoir écarter, pour mes auditeurs et pour moi, l'hypothèse effroyable d'une séparation finale et irrémissible entre elle et Celui qui est son principe et sa fin, et qui seul peut assouvir son désir et son besoin invincible de bonheur.

Mais ne dois-je pas me demander, et chacun de nous ne doit-il pas se demander si, par sa faute, l'expiation nécessaire et rigoureuse par laquelle sans doute il faudra passer avant de pouvoir jouir de la vue et de la possession de Dieu, ne se prolongera pas longtemps, très longtemps, et ne durera pas encore lorsque ces fragments de squelette qui, pendant des siècles, résistent à l'action dissolvante de la tombe, ne seront pas encore entièrement réduits en poudre.

Assurément, ce serait une présomption orgueilleuse et téméraire de croire que, tout aussitôt après notre mort, nous nous envolerons, comme les saints, au séjour de l'éternelle félicité.

Demeurons humbles dans le juste sentiment et avec la contrition sincère de nos prévarications et de nos misères. Mais, à ces dispositions, sachons joindre une résolution courageuse,

et logiquement conforme aux principes de notre foi, de nous conduire de telle sorte, pendant la vie présente, de faire des dons et des grâces de Dieu un si bon usage, que nous puissions raisonnablement espérer de ne pas languir indéfiniment loin du souverain Bien.

Que deviendront, après notre mort, nos pauvres restes ? En quelle terre reposeront-ils ? Il ne dépend pas de nous, de résoudre ce problème : il demeure le secret de Dieu. — Mais, dans une mesure considérable, et toute réserve faite des mystères insondables de la prédestination, il dépend de nous de préparer dès maintenant les futures destinées de notre âme. Comme il est marqué au livre de Job, cette âme, nous la portons dans nos mains, c'est-à-dire que, pourvus du libre arbitre, éclairés par le flambeau de la raison et par la lumière merveilleuse de la foi, aidés, puissamment aidés par tant de secours dont nous entoure la bonté divine, nous pouvons dès maintenant « choisir la vie ».

Oui, mes chers Frères, choisissons la vie, la vraie vie, non pas celle qui se compose des années périssables, mesurées et emportées par le temps, mais celle qui nous permettra d'aller là-haut glorifier Dieu dans ses saints et chanter avec eux l'éternel *alleluia* !

— o —
A quoi bon ça ?

C'est Mgr de Versailles qui l'a conté naguère. A Bordeaux, un monsieur et un ouvrier montent dans le même compartiment. Ils sont seuls. Un prêtre se promène sur le quai d'une station des Landes. Alors le monsieur, l'indiquant de la main : « A quoi bon ça ? » Et il explique sa pensée, pendant que le train file. A son tour l'ouvrier : « Quel désert ! J'ai bien envie de vous étrangler et de vous jeter par la portière. — Mais... — Oui, il faut que je fasse le coup. — Mais je n'ai rien, ça ne vous rapporterait rien. — Pardon, à Bordeaux, chez tel banquier, vous avez touché 30.000 francs ; ils sont là dans cette valise. » Et au monsieur tremblant il ajoute : « Ne craignez pas ; j'ai été élevé par des prêtres, qui m'ont appris à craindre Dieu et à ne faire aucun mal au prochain. Vous voyez qu'ils sont bons à ça, au moins. »

Bibliographie

— o —

— EN PASSANT, par Y. D'ISNÉ. Un vol. in-12, 2 fr. 50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6^e).

Sous ce titre modeste, nous retrouvons la plume alerte, vaillante, si connue et si française de l'infatigable ami de la jeunesse.

Dans ces pages sont réunies, sous forme de *Nouvelles*, une foule d'aperçus rares et saisissants sur les grands problèmes de l'heure actuelle, sur les questions politiques, religieuses et morales qui passionnent notre temps; sur les mœurs de notre société moderne, sur tout ce qui peut intéresser les petits et les grands, les humbles et les puissants.

La clarté, la logique, le bon sens, l'information précise, l'argumentation irréfutable font, de chacune de ces *Nouvelles*, une page de vie lumineuse et vraie, simple et attrayante. C'est une petite épopée, où nous voyons s'agiter tous les mondes, en des scènes pleines de mouvement, héroïques ou joyeuses, douloureuses ou sombres, agrestes ou savantes. Il y a un tel entrain dans ces pages, qu'on arrive à la dernière en disant: « Encore! » Oui, encore! Y. d'Isné est de ces auteurs auxquels on demande toujours une suite pour le connaître davantage, car il est un *charmeur d'âmes*.

Ajoutons que le livre est analysé et présenté dans une exquise préface de *Jean de la Brète*; nous nous en voudrions de n'en pas citer quelques extraits: « Les bons livres sont comme la nature bienfaisante; une idée juste, un sentiment vrai, parfaitement exprimé, nous sortent de nous-mêmes, et, attirant notre attention sur les réalités, réveillent en nous des forces endormies. *En Passant* est bien le sentier d'où se dégagent la vie saine, les pensées qui réchauffent les cœurs et activent les bonnes volontés. Le bonheur est un reflet, — plus on donne, plus on en a, nous dit Y. d'Isné. Mais où est-il le bonheur? L'auteur de *En Passant* répondra lui-même à cette question éternelle des Jeunes. En flânant au milieu de ces nouvelles parfumées, ils découvriront sous une pensée saillante, dans un élan de l'âme, la solution de l'énigme qu'ils n'ont pas su déchiffrer au fond de leur propre cœur. Alors ils enverront

un remerciement à l'auteur des pages réconfortantes où l'on trouve, derrière le charme du talent, le secret d'être heureux ». Certes, voilà un bon livre, un livre dont le succès est assuré.

— LA VIE LITURGIQUE, ou l'âme se nourrissant, se consolant et tendant à sa destinée, dans le culte que l'Eglise rend à Dieu, par l'abbé E. CHIPIER, 6^e édit. revue et augmentée. In-16 de pp. XXII-434, prix : 3 fr. LYON-PARIS. *Librairie Emmanuel Vitte*.

Dire d'un livre de spiritualité qu'il en est à sa sixième édition, n'est-ce pas, en quelque sorte, en démontrer la valeur et l'opportunité ?

Sur la valeur de celui que nous avons le plaisir de recommander une fois de plus, il serait inutile d'insister après les suffrages si nombreux et si autorisés qu'il a recueillis de toutes parts. Chacun, après l'avoir lu, partagera l'opinion de l'archevêque de Séville, Mgr Spinola, qui écrivait, en janvier 1905, dans son *Bulletin officiel* :

« L'exécution du travail est digne de toute approbation, *mercedora de todo aplauso*. Nous tenons pour certain que la traduction serait accueillie avec une sorte d'enthousiasme. »

Quant à son opportunité, elle n'a guère besoin d'être signalée.

Aussi bien, nous pouvons nous en remettre au témoignage du savant et pieux archevêque espagnol :

« L'œuvre qui nous occupe, écrit-il, vient à propos pour remédier au mal d'ignorance, en réveillant les esprits, en découvrant les sources de vie que la Liturgie catholique possède et en indiquant la manière d'extraire ces richesses, qui, comme les mines de métal précieux cachées au sein de la terre, restent presque inexploitées. »

E. V.

— A.-B. Routhier, LE CENTURION, roman des temps messianiques. Québec. 1909. Vol. in-12, de 462 pages. Prix : \$ 1.00, chez les libraires.

A l'abondante liste de ses ouvrages, l'honorable juge Routhier ajoute aujourd'hui *Le Centurion*, genre nouveau pour sa plume, et qui ne compte encore parmi nous que si peu d'œuvres réussies. Ce que nous en avons entendu dire, pendant que l'*Action sociale* le publiait en feuilleton, nous donne bien

tout lieu de croire que la courte liste de ces romans canadiens de mérite vient de s'allonger d'une unité... C'est une constatation que beaucoup de gens voudront sans doute se mettre à même de faire par eux-mêmes et bientôt.

Le but de l'ouvrage, dit l'auteur, est d'inspirer le désir et le goût de lire les *Evangiles*. M. Routhier ne fait ainsi qu'être fidèle à lui-même, quand il se propose de faire du bien aux âmes, tout en charmant les esprits.

Le nouveau livre, magnifiquement imprimé à l'*Action sociale*, porte l'*imprimatur* du R. P. Lepidi, maître du Sacré Palais à Rome : ce qui n'est pas ordinaire dans nos publications canadiennes.

— Salut au *Collégien*, revue scolaire qui, après une léthargie de trente-trois ans, vient de ressusciter au séminaire de Saint-Hyacinthe. C'est une belle publication mensuelle de seize pages, en deux colonnes, et qui aura de la vogue chez les anciens élèves des collèges. — Prix de l'abonnement : 75 sous pour les profanes ; 50 sous pour les écoliers, étudiants et étudiantes. Adresser : *Le Collégien*, Séminaire de Saint-Hyacinthe, P. Q.

— LE PALLIUM, par Dom J. BAUDOT. 1 volume in-16 (*Science et Religion*, no 515). Prix : 0 fr. 60. BLOUD et Cie, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe). En vente chez tous les libraires.

Le Pallium constitue un insigne honorifique qui appartient de droit au Souverain Pontife et symbolise la plénitude du pouvoir divin dans le pasteur des pasteurs. Donné par le Pape aux archevêques ou autres prélats, il distingue ceux-ci des évêques qui n'en sont pas revêtus. Aucun prélat désigné pour occuper un siège métropolitain ne peut, avant de l'avoir reçu jouir des prérogatives de sa charge. Et pour le recevoir, c'est au pontife de Rome qu'il doit s'adresser. On peut donc dire, avec Dom Morin, que Dieu s'est servi de cet insigne, en apparence bien secondaire, pour resserrer les liens de la hiérarchie dans nos églises d'Occident. On voit toute l'importance et tout l'intérêt que peut présenter l'étude historique et liturgique du Pallium, telle que nous la donne le très érudit Dom J. Baudot.

